



annoncelegale@juragricole.com // 03 84 43 03 99

Le rendez-vous des élus

35^e CONVENTION
DES INTERCOMMUNALITÉS DE FRANCE
À TOULOUSE

Des ruralités aux métropoles, faire France ensemble

L'édition 2025 de la convention d'Intercommunalités de France, congrès d'élus locaux décentralisé le plus important du pays, se tiendra du 8 au 10 octobre à Toulouse, au MEETT.

Réunissant plus de 2 000 élus, présidents d'intercommunalités, maires, cadres territoriaux, cette édition se tiendra à un moment clé pour les mandats locaux, à cinq mois des élections municipales et intercommunales de 2026 et en plein débat budgétaire. La convention sera l'occasion de réaffirmer l'ambition originelle du projet intercommunal : la solidarité entre les territoires. Elle bénéficiera des interventions de plusieurs membres du Gouvernement, de parlementaires, d'élus locaux et d'experts reconnus sur les politiques publiques menées par les intercommunalités et les grands enjeux du mandat à venir. Par la mutualisation et la solidarité financière entre les communes, la création et l'amélioration de services publics à l'échelle des bassins de vie pour les Français, l'intercommunalité est la collectivité qui rassemble. Que ce soit entre ruralités, entre espaces périurbains et urbains, entre banlieues populaires et centres-villes, les politiques menées par les communautés de communes, agglomérations et métropoles ont vocation à améliorer la vie de leurs habitants en s'adaptant à la logique du territoire vécu.

Les grands enjeux 2026-2032

La convention sera rythmée par l'assemblée générale des adhérents le mercredi puis par

une carte blanche accordée à un invité de renom. Deux séances plénières seront dédiées à la « France périphérique » le jeudi et aux grands enjeux du mandat 2026-2032 le vendredi. Le jeudi après-midi et le vendredi matin seront consacrés à 18 ateliers thématiques organisés en six parcours (économie, cohésion, aménagement, prochain mandat, égalité femmes-hommes et points infos juridiques). Pour Sébastien Martin, président d'Intercommunalités de France, l'intercommunalité « est d'abord un levier de solidarité financière, permettant à des communes de toutes tailles de coopérer dans l'équité. Mais elle est bien plus que cela : l'intercommunalité est la collectivité du lien. Elle est le lieu du projet partagé, de la rencontre entre habitants, associations, entreprises et élus. Elle est l'outil de lutte contre les fractures territoriales et sociales. »

Retrouvez le programme en scannant ce QR-Code



ENVOI EN POSSESSION en l'absence d'héritiers réservataires

Article 1378-1 du Code de procédure civile
Par testament olographe, en date à ARTHENAS (Jura) du 04/09/2017, Mme Paule Raymonde JACQUET divorcée PFIRRMANN, demeurant 4 rue des Prés Millats, ORGELET (39270), née le 20/07/1929 à SAINT CLAUDE (39200), décédée à ORGELET (39270), le 22/06/2025, a institué un légataire universel.
Ce testament a été déposé au rang des minutes de Me Delphine KLEIN-MAIRE notaire à LONS LE SAUNIER le 26/08/2025.
Les oppositions pourront être formées auprès de Me Delphine KLEIN-MAIRE, 13 rue Louis Rousseau, BP 90111, 39000 LONS LE SAUNIER.
Pour avis
Me Delphine KLEIN-MAIRE

HEP TAXIS 39
Société par actions simplifiée au capital de 35 000 euros
Siège social : 32 avenue Camille Prost 39000 LONS LE SAUNIER
854 004 934 RCS LONS LE SAUNIER

Transfert du siège social

Le 25 août 2025, la Présidente a décidé de transférer le siège social au 94 rue des Glycines 39570 MARCORNAY à compter du 1er septembre 2025. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention en sera faite au RCS de LONS LE SAUNIER.

ABC PRIMAVERA

SCI au capital de 500 €
Siège social : 37 ROUTE DES LACS 39130 LE FRASNOIS
890 327 760 RCS LONS-LE-SAUNIER

Transfert de siège

Aux termes de l'AG du 27/08/2025, il a été décidé de transférer le siège social au 10 rue Général Leclerc 39300 CHAM-PAGNOLE à compter du 27/08/2025. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention en sera faite au RCS de LONS-LE-SAUNIER.

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE AGRICOLE FROMAGÈRE FRUITIÈRE DES COTEAUX DE SEILLE

Société à capital variable
Siège social : Chemin Sorbier 39210 LAVIGNY
RCS LONS LE SAUNIER 778389866
N° Agrément : 39-051

AVIS DE CONVOCATION

Les adhérents de la Société Coopérative Agricole Fromagère Fruitière des Coteaux de Seille sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire le 12 septembre 2025 à 14 heures 00, Salle de la Fromagerie à LAVIGNY. Cette assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :
- Rapport du Président et du Conseil d'Administration, présentation des comptes, rapports du Commissaire aux Comptes et approbation des comptes.
- Approbation du budget formation des administrateurs sur l'exercice en cours.
- Quitus aux administrateurs.
- Dotation des réserves obligatoires.
- Dotation des réserves libres et ristournes.
- Renouvellement du tiers sortant du Conseil d'Administration.
- Constatation de la variation du capital social.
- Allocation globale pour l'indemnisation des administrateurs.
- Conventions particulières.
- Document relatif aux informations sur le prix.
- Pouvoirs pour les formalités.
- Questions diverses.
Les adhérents ont la faculté de prendre connaissance pendant les 15 jours précédant cette assemblée, au siège de la coopérative, des comptes annuels de l'exercice, d'un document donnant des informations sur le prix des apports, des rapports du Conseil d'Administration, du Commissaire aux Comptes et des résolutions proposées.
Pour avis,
Le Conseil d'Administration

AGRI CONSEIL 39

EXPLOITATION AGRICOLE À RESPONSABILITÉ LIMITÉE ROUGEMONT

Siège social : 39190 ROSAY
Société civile au capital social variable de 167.200 €
R.C.S. Lons-Le-Saunier
n° 389 840 414

Modifications multiples

Par décision du 26-08-2025, les associés ont décidé, à compter du 01-09-2025 :
- d'augmenter le capital social d'un montant de 232.864 €, pour le fixer à 400.064 € et de supprimer sa variabilité,
- de nommer Monsieur ROUGEMONT Florian demeurant : 9 Grande Rue - 39190 ROSAY cogérant pour une durée illimitée,
- de préciser le siège social au : 4 Rue de la Mairie - 39190 ROSAY.
Les statuts ont été modifiés en conséquence.
Mention sera faite au R.C.S. de Lons-Le-Saunier.
Pour avis,
la gérance

EURL LA MAISON DE JADE

EURL AU CAPITAL DE 1.000,00 EUROS
3 RUE SIMONE MICHEL LEVY 39120 CHAUSSIN
RCS LONS LE SAUNIER : 751.300.609

Par décision du 27 août 2025, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 27 août 2025 et sa mise en liquidation amiable, Madame COSTANTE Christelle, demeurant 5, Rue du Dos d'Ane, 39120 LONGWY-SUR-LE-DOUBS, a été nommée en qualité de liquidateur, avec les pouvoirs les plus étendus. Le siège de la liquidation est de correspondance est fixé au domicile du liquidateur.
Mention faite au RCS de LONS LE SAUNIER - pour avis et mention

DV MOTOS

Société par actions simplifiée au capital de 200 000 euros
Siège social : 335 rue Blaise Pascal 39000 LONS LE SAUNIER
380 776 997 RCS LONS LE SAUNIER

Aux termes d'une décision du Président en date du 25 août 2025, il résulte que : Madame Lauriane OMER, demeurant 675 rue de la Citadelle, 39210 PLAINOISEAU, a été nommée en qualité de Directrice Générale, à effet du 1^{er} septembre 2025
POUR AVIS,
Le Président

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE AGRICOLE FROMAGÈRE DU PLATEAU ARBOISIEN

Société à capital variable
Siège social : 250 route d'Arbois 39110 IVORY
Agréée N° 14 609
SIRET : 77835974500065

CONVOCAZIONE Assemblée Générale Ordinaire Assemblée Générale Extraordinaire

Notre AGO se réunira le :
Mercredi 17 septembre 2025 à 10h00
Au domaine de la Pinte à Arbois
Ordre du jour :
1- Rapport du Président et du CA,
2- Présentation des comptes, Rapport du CAC et Approbation des Comptes
3- Approbation du budget formation des administrateurs sur l'exercice en cours
4- Quitus aux administrateurs Dotation des réserves obligatoires
5- Dotation des réserves libres et distributions
6- Renouvellement du tiers sortant du CA
7- Ratification de cooptation en CA
8- Augmentation du tiers sortant (ouverture d'un ou plusieurs postes)
9- Remplacement d'un administrateur (poste à pourvoir)
10- Constat du départ d'associés-coopérateurs et remboursement de leur capital social EARL DE LA CHAUME - départ 31/03/2025
11- Constatation de la variation du capital social
12- Allocation globale pour l'indemnisation des administrateurs
13- Conventions réglementées
14- Document relatif aux informations sur le prix
15- Pouvoirs pour les formalités
16- Questions diverses
Cette AGO annuelle sera suivie de notre AGE à 11h30.
Ordre du jour :
Modification de l'article 8§1 des statuts : apports Pouvoirs pour les formalités Questions diverses
Les associés ont la faculté de prendre connaissance à la fromagerie, à partir du 15^{ème} jour précédant l'AG, des rapports du CA, du CAC, du bilan, du compte de résultat, du texte des résolutions proposées, du document donnant des informations sur l'écart entre le prix indiqué lors de la précédente AGO et le prix effectivement payé aux associés-coopérateurs pour leurs apports ainsi que sur les écarts constatés entre ce prix et les différents indicateurs pris en compte dans le règlement intérieur pour fixer les critères et modalités de détermination du prix des apports.
Pour le Conseil d'Administration
Le Président, Christophe BOUVERET

CONSEIL DEPARTEMENTAL DU JURA

Avis d'Appel Public à la Concurrence

DENEIGEMENT DES ROUTES DEPARTEMENTALES DU JURA
La consultation concerne uniquement les lots n°11, 14, 17, 18, 23, 24 27 et 30 et a pour objet la réalisation des opérations de déneigement sur les routes départementales du Jura.
Les prestations donneront lieu à un accord-cadre à bons de commande avec un montant maximum pour chaque lot. Le dossier de consultation est dématérialisé. Il est disponible à l'adresse suivante: <https://jura.marches-publics.info/accueil.htm>
Les dépôts doivent impérativement ce faire sur ce site.
La date de remise des offres est le 15 septembre 2025 à 11heures.

SELARL BARDET LHOMME

Société d'avocats inscrite au barreau du Jura

GROUPEMENT AGRICOLE D'EXPLOITATION EN COMMUN RECONNU DE LA SAUGE

Siège social : 3 Rue de Nozeroy 39250 MIGNOVILLARD
Capital social variable de 262 395,00 €
Agréé le 27 août 1997 sous le n°39-838
R.C.S. LONS-LE-SAUNIER n°414 911 990

Suivant délibération de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 1^{er} septembre 2025, la collectivité des associés du GAEC DE LA SAUGE a décidé :
- de transférer le siège social de la société au 3 Chemin de la Lièvre - 39250 MIGNOVILLARD
Pour avis,
La gérance.

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 29 août 2024, Monsieur André René GEORGES, en son vivant retraité, demeurant à MONT SOUS VAUDREY (39380) 10 route de Salins. Né à MONT-SOUS-VAUDREY (39380), le 20 avril 1951. Divorcé de Madame Régine Marie Paule DHAYNAUT, suivant jugement rendu par le tribunal judiciaire de DOLE (39100) le 9 janvier 1992, et non remarié. Non lié par un pacte civil de solidarité. De nationalité française. Résident au sens de la réglementation fiscale. Décédé à DOLE (39100) (FRANCE), le 12 juillet 2025. A consenti un legs universel. Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Chantal BONIN, Notaire titulaire d'un Office Notarial à MONT-SOUS-VAUDREY, 10 bis rue Jules Grévy, le 29 août 2025, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine. Me Chantal BONIN, Notaire à MONT SOUS VAUDREY 39380, référence CRPCEN : 39045, dans le mois suivant la réception par le greffe du Tribunal judiciaire de LONS LE SAUNIER de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

EXPLOITATION AGRICOLE À RESPONSABILITÉ LIMITÉE DES CHAMPS BLANDIN

Au capital de 91 800 euros
17 rue de Dole
39410 SAINT AUBIN

Aux termes d'une décision de l'associé unique en date du 1^{er} octobre 2018, la durée de la société a été prorogée de 69 années à compter du 18 octobre 2019.
Pour avis, la gérance

INSERTION - CESSON DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Jean-Louis REVERCHON, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle «AGNÈS BUSCOZ et Jean-Louis REVERCHON, notaires associés», titulaire d'un office notarial à 39204 SAINT-CLAUDE, 29 - 31 rue du Pré - B.P.111, le 31 juillet 2025, enregistré à SERVICE DE LA PUBLICITE FONCIERE ET DE L'ENREGISTREMENT DU JURA, le 4 août 2025, aux références 2025N 00642, a été cédé un fonds de commerce par : La Société dénommée LE NEW JADIS, dont le siège est à COTEAUX DU LIZON (39170) 7, Place de l'Eglise Saint-Lupicin, identifiée au SIREN sous le numéro 534030192 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LONS-LE-SAUNIER A:

Madame Fabienne JOLY, demeurant à COTEAUX DU LIZON (39170) 39 grande rue Saint-Lupicin, La Société dénommée Solène EURL, dont le siège est à COTEAUX DU LIZON (39170) 39 grande rue Saint-Lupicin, identifiée au SIREN sous le numéro 989588702 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LONS-LE-SAUNIER.

Désignation du fonds : fonds de commerce de Hôtel-café-restaurant sis à COTEAUX-DU-LIZON (39170) - 7 place de l'Eglise - Saint-Lupicin, connu sous le nom commercial LE NEW JADIS.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de TRENTÉ-CINQ MILLE EUROS (35 000,00 EUR), Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la publication de la cession au BODACC, au siège en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion
Le notaire

CLOTURE DE LIQUIDATION

Dénomination : LE PAD.
Forme : SARL société en liquidation.
Capital social : 3000 euros.
Siège social : 11 Rue DU GRAND VILLARD, 39260 VILLARDS-D'HERIA, 899217129 RCS de Lons le Saunier.
Aux termes d'une décision en date du 30 juillet 2025, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Monsieur Yohann PETIT demeurant 36, Grande Rue, 39170 Coteaux du Lizon et prononcé la clôture de liquidation de la société.
La société sera radiée du RCS de Lons le saunier.
Le liquidateur



annoncelegale@juragricole.com // 03 84 43 03 99

AVIS DE SAISINE DE LÉGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016
 Suivant testament olographe en date du 30 décembre 2009, Madame Anna Francine FACCENDA, en son vivant retraitée, demeurant à DOLE (39100) 125 avenue de Landon, née à MOUXY (73100), le 28 mars 1926, célibataire, décédée à DOLE (39100) le 16 juin 2025.
 A consenti un legs universel. Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Emmanuel MOYSE, Notaire de la Société d'Exercice Libéral par Actions Simplifiée «LEGATIS DOLE», titulaire d'un Office Notarial à DOLE, 34 avenue de Northwich, le 2 septembre 2025, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.
 Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me Emmanuel MOYSE, Notaire à DOLE (39100), référence CRPCEN : 39034, dans le mois suivant la réception par le greffe du Tribunal judiciaire de LONS LE SAUNIER de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.
 En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

AGRI CONSEIL 39

INSERTION CONSTITUTIVE

Suivant acte sous seing privé en date du 02-09-2025 a été constitué le Groupe Agricole d'Exploitation en Commun dénommé "GAEC LA CLAIRIERE DE CHAUX". Son siège social est fixé : 10 Rue de la Verrerie - 39380 LA VIEILLE LOYE. Il sera immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de LONS-LE-SAUNIER.
 GAEC agréé le 28-05-2025, enregistré sous le n°39-1361.

Pour avis, La gérance.

LEGALTYS

TAXI AMBULANCE PETITE MONTAGNE

Société par actions simplifiée au capital de 10 000 euros porté à 2 450 euros
 Siège social : 21 Sous la Combe 01590 LAVANCIA EPERCY
 877 837 237 RCS LONS LE SAUNIER

L'Assemblée Générale Mixte Ordinaire et Extraordinaire des associés du 20 mai 2025 a décidé, avec effet à compter du même jour :
 - de réduire de 7 550 € le capital social pour le ramener de 10 000 € à 2 450 € par voie de rachat de 7 550 actions pour annulation ;
 - de modifier en conséquence les articles 6 et 7 des statuts ;
 - de nommer M. Yohan SERVANT, demeurant 15, rue du docteur Emile Mercier, 01130 NANTUA, Président de la société en remplacement de M. Salim JABBAR démissionnaire.
 En conséquence, il est mis fin au mandat de Directeur Général de M. Yohan SERVANT, sans remplacement.

POUR AVIS Le Président

RJ CHALETS

SAS au capital de 6 000 €
 Siège social : 2 Le Gros Voisiney 39460 FONCINE LE HAUT
 940 628 324 RCS LONS LE SAUNIER

Aux termes d'une délibération en date du 01/09/25, l'Associé Unique a décidé d'étendre l'objet social à la réalisation des prestations de para-hôtellerie et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts modifiant comme suite la mention soumise à publicité :

OBJET
 Ancienne mention : La création, l'exploitation et la commercialisation, directe ou indirecte, d'établissements d'hébergements touristiques et notamment de chalets, [...]

Nouvelle mention : La création, l'exploitation et la commercialisation, directe ou indirecte, d'établissements d'hébergements touristiques et notamment de chalets, avec ou sans la réalisation de prestations de para-hôtellerie, [...]

Pour avis, Le Gérant

ABEN INVEST,

SCI au capital de 1 500 euros,
 Siège social : 6 rue du Clos 39600 PORT LESNEY,
 881 398 333 RCS LONS LE SAUNIER

L'AGE du 28/08/2025, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 2 Escalier d'Arion, 39110 SALINS-LES-BAINS au 6 rue du Clos - 39600 PORT LESNEY à compter du ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Modification sera faite au greffe du Tribunal de commerce de LONS LE SAUNIER.

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE AGRICOLE FROMAGÈRE FRUITIÈRE DE PLASNE BARRETAINE

Société à capital variable
 Siège social : 150 rue de la fruitière 39800 PLASNE
 Agréée N° 39-265
 SIRET : 77841162900026

CONVOCAISON ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Notre AGO se réunira vendredi 19 septembre 2025, 9h30 salle de fromagerie. Ordre du jour :
 1) Rapport du Président et du CA, Présentation des comptes, Rapport du CAC et Approbation des Comptes
 2) Approbation du budget formation des administrateurs sur l'exercice en cours
 3) Quitus aux administrateurs
 4) Dotation des réserves obligatoires
 5) Dotation des réserves libres et distributions
 6) Renouvellement du tiers sortant du CA
 7) Ratification de cooptation en CA
 8) Augmentation du tiers sortant (ouverture d'un ou plusieurs postes)
 9) Remplacement d'un administrateur
 10) Constat du départ d'associés coopérateurs et remboursement de leur capital social
 11) Constatacion de la variation du capital social
 12) Allocation globale pour l'indemnisation des administrateurs
 13) Conventions réglementées
 14) Document relatif aux informations sur le prix
 15) Pouvoirs pour les formalités
 16) Questions diverses
 Les associés ont la faculté de prendre connaissance de la fromagerie, à partir du 15^{ème} jour précédant l'AG, des rapports du CA, du CAC, du bilan, du compte de résultat, du texte des résolutions proposées, du document donnant des informations sur l'écart entre le prix indiqué lors de la précédente AGO et le prix effectivement payé aux associés-coopérateurs pour leurs apports ainsi que sur les écarts constatés entre ce prix et les différents indicateurs pris en compte dans le règlement intérieur pour fixer les critères et modalités de détermination du prix des apports.

Pour le Conseil d'Administration, le Président, Emmanuel BERGIER

LES ARTISANS DU REVERMONT

Société par actions simplifiée en liquidation
 Au capital de 10 000 euros
 Siège social : 180 rue du Glacier 39190 COUSANCE
 Siège de liquidation : 180 rue du Glacier 39190 COUSANCE
 504 880 022 RCS LONS LE SAUNIER

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 28 juillet 2025 au siège de liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur David UNY, demeurant 145 allée du Verger 71580 FRONTENAUD, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du 30 juin 2025. Les comptes de liquidation sont déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de LONS LE SAUNIER, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis, le Liquidateur

SCP BARTHEN-RUIZ-VANDEL

Notaires à DOLE

Suivant acte reçu par Maître Marc BARTHEN, notaire associé à DOLE, en date du 11/08/2025
 La Société dénommée L'ADORE, Société à responsabilité limitée à associé unique au capital de 2000 €, dont le siège est à SAINT-AUBIN (39410), 18 grande rue, identifiée au SIREN sous le numéro 914595913 et immatriculée au RCS de LONS-LE-SAUNIER.

A CEDEA :
 La Société dénommée L'ADOREE, Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 500 €, dont le siège est à SAINT-AUBIN (39410), 18 grande rue, identifiée au SIREN sous le numéro 989733936 et immatriculée au RCS de LONS-LE-SAUNIER.

Le FONDS de COMMERCE de RESTAURATION RAPIDE PIZZERIA sis à SAINT AUBIN (Jura), connu sous le nom commercial "L'ADORE", et pour lequel il est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de LONS LE SAUNIER, sous le numéro 914595913, avec tous ses éléments incorporels et corporels attachés au fonds.
 Moyennant le prix de QUARANTE-CINQ MILLE EUROS (45 000,00 EUR) soit les éléments incorporels pour 24.600,00 €, le matériel pour 20.400,00 €. Pas de stock.

Entrée en jouissance fixée au 11/08/2025.
 Opposition au siège de la SCP BARTHEN RUIZ VANDEL, 8 rue Joseph Thoret à DOLE (39), dans les 10 jours suivant la dernière en date de la présente insertion et de la publicité au B.O.D.A.C.C.

Pour insertion Me Marc BARTHEN

SCP BARTHEN-RUIZ-VANDEL

Notaires à DOLE

Suivant acte reçu par Maître Sophie DACLIN, notaire à DOLE, au sein de la SCP BARTHEN RUIZ VANDEL, en date du 01/08/2025.

La Société dénommée LE JACK, Société par actions simplifiée au capital de 2000 €, dont le siège est à MONT-SOUS-VAUDREY (39380), 35 rue Léon Guignard, identifiée au SIREN sous le numéro 877 599 316 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LONS-LE-SAUNIER.

A CEDEA :
 La Société dénommée LES TROIS ORCHIDEES, Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1000 €, dont le siège est à MONT-SOUS-VAUDREY (39380), 35 rue Léon Guignard, identifiée au SIREN sous le numéro 988 760 138 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LONS-LE-SAUNIER.

Le fonds de commerce de « BAR, RESTAURANT CHAMBRES D'HOTES, HEBERGEMENT TOURISTIQUE » sis et exploité à MONT SOUS VAUDREY (39380) 35, rue Léon Guignard, connu sous le nom commercial "LE JACK", et pour lequel il est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de LONS LE SAUNIER, sous le numéro 877 599 316, avec tous ses éléments incorporels, corporels et stock attaché au fonds. Moyennant le prix de CENT VINGT MILLE EUROS (120 000,00 EUR), soit les éléments incorporels pour 87.200,00 €, et le matériel pour 32.800,00 €.

Entrée en jouissance fixée au 01/08/2025.
 Opposition au siège de la SCP BARTHEN RUIZ VANDEL, 8 rue Joseph Thoret à DOLE (39), dans les 10 jours suivant la dernière en date de la présente insertion et de la publicité au B.O.D.A.C.C.

Pour insertion Me Marc BARTHEN

MS MAÏTENA, SAS au capital de 5 000 euros, Siège social : 48, Grande Rue 25770 FRANÇOIS, RCS BESANCON 977 913 284 : Aux termes d'une délibération en date du 01/09/2025, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société par actions simplifiée MS MAÏTENA a décidé de transférer le siège social du 48, Grande Rue, 25770 FRANÇOIS au 21, rue d'Amont 39100 CHOISEY à compter du 01/09/2025 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. La Société, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BESANCON sous le numéro 977 913 284 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du commerce et des sociétés de LONS LE SAUNIER. Président : M. Maxime MEZERGUES, demeurant 21, rue d'Amont 39100 CHOISEY ; Directeur général : Mme Sandrine WALTER, demeurant 21, rue d'Amont 39100 CHOISEY, POUR AVIS, Le Président

SELARL RUEZ & ASSOCIES

13, Rue Macédonio Melloni 39100 DOLE

ENVOI EN POSSESSION

En l'absence d'héritiers réservataires
Article 1378-1 du Code de procédure civile

Par testament olographe, en date à ROMAIN, du 19 juin 2022, dont le procès-verbal du dépôt du testament a été signé le 1^{er} septembre 2025, Monsieur Emile Alix Germain BRUN, en son vivant retraité, demeurant à ROMAIN (39350) 5 bis, Grande Rue. Né à ROMAIN (39350), le 19 septembre 1943. Non lié par un pacte civil de solidarité.

De nationalité française. Décédé à BESANCON (25000) (FRANCE) le 5 avril 2025.

A institué un ou plusieurs légataires universels. Les oppositions pourront être formées auprès du Notaire chargé du règlement de la succession : Maître Dominique RUEZ 13 rue Macédonio Melloni 39100 DOLE.

Pour avis.

GAGNEZ DU TEMPS ! PUBLIEZ VOS ANNONCES LÉGALES EN TOUTE AUTONOMIE 24h24 - 7j/7

Scannez-moi



FORMEZ-VOUS AVEC L'ADFP



■ Obtenir ou renouveler son « Certiphyto » via le test seul

Objectif : Obtenir ou renouveler pour 5 ans son certificat individuel d'application des produits phytosanitaires. Pour plus d'information sur la voie du test seul, nous contacter.

Public/prérequis : professionnels agricoles.

Durée, date et lieu : 2 heures. 12 septembre ou 17 octobre 2025 (10h) à Lons-le-Saunier

Tarif : 90€ - **Responsable de stage :** Thomas Sprenger

■ DUER : les risques c'est mon affaire (initiale)

Objectif : Repérer et évaluer les risques et lister les éléments nécessaires à la réalisation du Document Unique d'Évaluation des Risques de son exploitation. Mettre en place une démarche de prévention et organiser les actions.

Intervenant(s) : Alicia Peyfort (juriste, Agri Conseil 39).

Public/prérequis : Agriculteur(trice)/viticultrice employeurs de main-d'œuvre, accueillant des apprenants (stagiaires, apprenti) ou recevant du public. Avoir accès à un ordinateur pour la phase à distance. Avoir les compétences nécessaires pour se servir d'un ordinateur et se servir d'internet (ou avoir 1 personne dans son entourage qui peut aider).

Partenaire(s) : Soelis.

Durée, date et lieu : 2 demi-journées et 2 heures 45 en autoformation à distance à Lons-le-Saunier Démarrage à distance le 12/09/2025. 24/09 et 08/10/2025 après-midi

Tarif : Vivea : 63 €. Tarif autre : 350 € - **Responsable de stage :** Romuald Vuillemin

■ Diagnostiquer la fertilité de ses sols

Objectif : Se forger des références en pratiquant des diagnostics de sols dans différents contextes et problématiques, afin de mieux cerner le fonctionnement de ses sols et comprendre comment en améliorer la fertilité.

Intervenant(s) : Jean-Louis Pavat (pédologue, Chambre d'Agriculture du Jura).

Public/prérequis : Agriculteurs(trices) toutes productions. Cette formation n'est possible que si les participants sont regroupés géographiquement (ou sur maximum deux secteurs différents), aussi : parlez-en autour de vous!

Partenaire(s) : Chambre d'Agriculture du Jura.

Durée, date et lieu : 3,5 jours. 3h en distanciel + 6, 13 octobre 2025 et 23 février 2026 ou 4, 6 novembre et 24 février 2026. Lieu à définir en fonction des participants.

Tarif : Vivea : 100 € (caution). Tarif autre : nous consulter - **Responsable de stage :** Thomas Sprenger

■ Gérer ses prairies pour allier biodiversité et rendement - formation MAEC

Objectif : Acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour identifier, valoriser et gérer les prairies naturelles afin de préserver la biodiversité et les écosystèmes locaux tout en gardant un intérêt agronomique.

Intervenant(s) : Sylvie Bombrun (conseillère prairie et pastoralisme, CA39) Marie Lemoine (chargée de mission agriculture, Parc Naturel du Haut-Jura)

Public/prérequis : Agriculteurs et agricultrices exploitant des pelouses sèches

Durée, date et lieu : 1 jour. 23 septembre 2025. Secteur Parc du Haut-Jura

Tarif : Vivea : caution 60€ Tarif autre : nous consulter. - **Responsable de stage :** Isabelle Couet

■ Les fondamentaux pour réaliser des factures électroniques conformes

Objectif : Identifier les enjeux liés à cette évolution réglementaire et les incidences pour son entreprise. Savoir utiliser un logiciel certifié NF 525 pour réaliser des factures. Transmettre ses pièces comptables de façon dématérialisée à son interlocuteur en toute sécurité.

Intervenant(s) : Romain SEGUI (CERFRANCE Alliance Comtoise).

Public/prérequis : Agriculteur(trice)/viticultrice du Jura. Être à l'aise avec l'environnement informatique.

Partenaire(s) : CERFrance Alliance Comtoise.

Durée, date et lieu : 1 journée. Session 4 : 08/10/2025 à Foucherans.

Tarif : Vivea : 40 €. Tarif autre : 306 € - **Responsable de stage :** Romuald Vuillemin.

■ Les risques c'est toujours mon affaire : Je mets à jour mon DUERP

Objectif : Analyser et mettre à jour son DUERP. Mettre en place une démarche de prévention et organiser les actions.

Intervenant(s) : Alicia Peyfort (juriste, Agri Conseil 39).

Public/prérequis : Agriculteur(trice)/viticultrice employeurs de main-d'œuvre, accueillant des apprenants (stagiaires, apprenti) ou recevant du public. Avoir un DUERP fait sur Systera ou datant de moins de 4/5 ans (sur Excel). Avoir accès à un ordinateur pour la phase à distance. Avoir les compétences nécessaires pour se servir d'un ordinateur et se servir d'internet (ou avoir 1 personne dans son entourage qui peut aider).

Partenaire(s) : Soelis

Durée, date et lieu : 1 journée de 5 heures 30 en salle et 2 heures 30 en autoformation à distance. Session 1 : 15 octobre 2025.

Tarif : Vivea : 120 €. Tarif autre : 400 € - **Responsable de stage :** Romuald Vuillemin

■ Améliorer les capacités d'adaptation et de résistance de son troupeau

Objectif : Améliorer les capacités d'adaptation et de résistance des animaux d'élevage en renforçant la compréhension du système immunitaire et en enseignant des stratégies pratiques pour en optimiser le fonctionnement.

Intervenant(s) : Paul Polis (Vétérinaire, GIE Zone Verte)

Public/prérequis : Agriculteurs et agricultrices tout type d'élevage, salarié(e) d'élevage

Durée, date et lieu : 2 jours. 23 et 24 octobre 2025. Lieu à définir

Tarif : Vivea : caution 90€ Tarif autre : nous consulter. - **Responsable de stage :** Isabelle Couet

■ Introduction à l'acupuncture en élevage

Objectif : comprendre les grands principes de la médecine traditionnelle chinoise et être capable de localiser et identifier les principaux points d'acupuncture en élevage pour des soins de bien-être animal.

Intervenant(s) : Lucile Brochot (Vétérinaire)

Public/prérequis : Éleveurs(euses), tous types d'élevage et salariés(es) d'élevage. Aucun prérequis.

Durée, date et lieu : 2 jours. 3 et 4 novembre 2025. Lieu à définir.

Tarif : Vivea : 90 (caution) Tarif autre : 560 - **Responsable de stage :** Isabelle Couet

■ Mieux se connaître avec l'ennéagramme Module 1

Objectif : Se comprendre et comprendre les autres afin de mieux communiquer et d'harmoniser ses relations personnelles avec son entourage professionnel.

Intervenant(s) : Étienne Segulier (coach de vie, certifié en ennéagramme).

Public/prérequis : Agriculteurs/trices toutes productions et salarié(e)s. Aucun prérequis

Durée, date et lieu : 2 jours. 6 et 7 novembre 2025 à Lons le Saunier.

Tarif : Vivea : 98 euros. Tarif autre : nous contacter.

Responsable de stage : Françoise Pagnier

Renseignements : ADFPA - Maison des Agriculteurs - 455 rue du Colonel de Casteljaou - BP 40417 - 39015 Lons-le-Saunier . Tél. 03.84.35.14.30

Retrouvez toute l'offre des formations de l'ADFA du Jura sur adfpa39.fr